



Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)



Identification

- Nom de l'organisation :
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)
- Adresse : 2, rue Antoine Charial
- Téléphone : 04 72 74 58 00
- Email : servdoc.certu@developpement-durable.gouv.fr
- Site Web : <http://www.certu.fr>

- Présentation :

Le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ou Cerema est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés du développement durable, de l'urbanisme et des transports.

Il regroupe onze composantes du réseau scientifique et technique de l'État français : les huit CETE, le Sétra, le Certu, et le Cetmef.

L'objectif de ce regroupement est de mieux coordonner les actions des onze services dans un contexte d'élargissement des missions à la suite du Grenelle de l'Environnement. Les missions du Cerema concernent l'ensemble des thématiques de l'aménagement et du développement durable (urbanisme, environnement, infrastructures de transport, gestion des risques...). Il apporte un appui notamment aux collectivités territoriales et aux services déconcentrés de l'État.

Contribution

- Participation aux instances : Le réseau
- Interlocuteurs : Corinne LAMPIN